





REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUIN 2016

DELIBERATION N°: 20160610 23

OBJET: Attribution d'une subvention complémentaire à l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT JOSEPH

Approbation de l'avenant N°2

NOTA : Le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le : 2 1 JUIN 2013

Nombre des conseillers en exercice:

Présents : 28 Procuration: 6 Votants 34 Abstention: 0 Exprimés : 34

L'an deux mille seize, le dix juin à dix-sept heures vingt deux minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON, Député-Maire

LEBRETON Patrick - LANDRY Christian - BAUSSILLON Inelda - MUSSARD Harry - MUSSARD Rose Andrée - VIENNE Axel -BATIFOULIER Jocelyne - YEBO Henri Claude - LEBRETON Blanche - LEBON Jean Daniel - LEJOYEUX Marie Andrée MOREL Harry Claude - LEBON Guy - VIENNE Raymonde - KERBIDI Gérald - JAVELLE Blanche Reine - HUET Marie Josée - HUET Henri Claude - COURTOIS Lucette - D'JAFFAR M'ZE Mohamed - BOYER Julie - PAYET Yannis - GEORGET Marilyne - HOAREAU Sylvain - GUEZELLO Alin - FONTAINE Olivier - FRANCOMME Brigitte - MALET Harry

Représentés

GRONDIN Jean Marie représenté par YEBO Henri Claude HOAREAU Claudette représentée par BAUSSILLON Inelda NAZE Jean Denis représenté par PAYET Yannis ETHEVE Corine représentée par HUET Marie Josée RIVIERE François représenté par GUEZELLO Alin PAYET Priscilla représentée par FONTAINE Olivier

Absents

GERARD Gilberte - HOAREAU Jeannick - LEBON Marie Jo -ASSATI Marie Pierre - GUEZELLO Rosemay

L'élu délégué Christian LANDRY Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Blanche Reine JAVELLE, conseillère municipale, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Envoyé en préfecture le 21/06/2016

Recurs préfecture le 21/06/2016

ALCO JUIN 2016

ID : 974-219740123-20160610-DCM20160610 23-DE

<u>DÉLIBÉRATION N°:</u> 20160610 23

OBJET: Attribution d'une

subvention complémentaire à l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT JOSEPH

(OMS)

Approbation de l'avenant

N°2

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Le Député-Maire expose :

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT-JOSEPH (OMS) a bénéficié, par délibérations n°20151223_38 du conseil municipal du 23 décembre 2015 et n°20160411_57 du conseil municipal du 11 avril 2016, d'une subvention globale de 173 000,00 €, ainsi que diverses aides en nature dont des prestations de services acquises par la Commune pour un montant total de 52 000,00 €, au titre de l'année 2016.

Dans le respect de son objet statutaire, l'association souhaite mener un projet intitulé « Indiana Jeune's sport cité nature », inscrit à la programmation 2016 de la politique de la ville avec une participation financière communale d'un montant de 3 000.00 €.

Ce projet permettra de toucher prioritairement un public âgé de 12 à 16 ans issu notamment des quartiers prioritaires, avec la mise en place d'activités sportives innovantes et de pleine nature, à vocation éducative, le tout dans un esprit de solidarité, de citoyenneté et de préservation de la santé. Ces activités seront programmées pendant les vacances scolaires.

Cette programmation 2016 de la politique de la ville a été validée lors du comité de pilotage du 20 mai 2016.

Afin de permettre le bon déroulement de ce projet, il convient de délibérer sur l'attribution d'une subvention 2016 complémentaire à allouer à ladite association.

Par conséguent, il est demandé au conseil municipal :

- d'attribuer à l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT-JOSEPH (OMS) une subvention complémentaire d'un montant de 3 000,00 € au titre de la politique de la ville pour le projet mentionné ci-dessus ;
- d'autoriser le Député-Maire à signer l'avenant n°2 à la convention financière ainsi que tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Député-Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du conseil municipal n°20151223_38 du 23 décembre 2015 et n°20160411_57 du 11 avril 2016,

Vu la note explicative de synthèse n°23,

Envoyé en préfecture le 21/06/2016 Recu en préfecture le 21/06/2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés : l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour: 34 Présents: 28

Représentés: 6 Abstentions: 0

Contre: 0

Article 1er.-ATTRIBUE à l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT-JOSEPH (OMS) une subvention complémentaire d'un montant de 3 000,00 € au titre de la politique de la ville pour le projet« Indiana Jeune's sport cité nature ».

Article 2.-AUTORISE le Député-Maire à signer l'avenant n°2 à la convention financière à intervenir entre la Commune et l'association, ainsi que tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 3.-La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

> Pour extrait certifié conforme, L'élu délégué Christian LANDRY

Acte rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :

Et publication ou notification

Du:

